



Communiqué de presse  
Paris, le 16 novembre 2015

**A l'occasion de l'ouverture aujourd'hui de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, l'Association Clubhouse France vous présente ses actions en faveur de l'insertion socio-professionnelle des personnes atteintes de troubles psychiques, tels que la bipolarité, la schizophrénie et la dépression sévère.**

### Les troubles psychiques, 2 millions de Français concernés.

**1<sup>ère</sup> cause d'arrêt maladie longue durée** en France avec plus de **15% de la population** touchée, classée au **2<sup>e</sup> rang des causes mondiales de handicap**, la maladie mentale - comprenant les troubles psychiques - reste aujourd'hui un sujet tabou, et la lutte contre la stigmatisation est souvent un challenge aussi important que la lutte contre la maladie elle-même.

Pour faire face à ces réalités, l'association Clubhouse France s'est fixée trois objectifs :

- 1/ **Rompre** l'isolement des personnes touchées par un trouble psychique
- 2/ **Faciliter** la réinsertion sociale et professionnelle
- 3/ **Sensibiliser** l'opinion publique et les entreprises sur les troubles psychiques

### Deux nouveaux clubhouses d'ici 2018

Le premier clubhouse en France, qui se situe au cœur de Paris, a été ouvert en 2011. Il connaît aujourd'hui des **premiers résultats concrets**. Aussi, l'association s'est fixée un nouveau défi : **créer deux nouveaux clubhouses d'ici 2018**. Les activités quotidiennes au sein du Clubhouse Paris sont basées sur le travail réel nécessaire au bon fonctionnement du lieu : accueil des membres, service de restauration, comptabilité et communication du Club, gestion des programmes d'emploi, activités ludiques et culturelles, ou encore soutien des nouveaux membres.

#### Principaux résultats obtenus en 4 ans :

- **1/3 des membres du Clubhouse Paris ont accédé à un stage/emploi/formation entre 2012 et 2015**
- **la majorité des membres déclarent avoir noué des relations sur lesquelles ils peuvent compter pour avancer dans leur autonomie**

### Des actions clés auprès des entreprises en faveur d'une meilleure intégration des personnes en situation de handicap psychique.

Dès sa création, l'association a fédéré et développé un club d'entreprises partenaires pionnières sur cet enjeu majeur. Un partenariat tripartite original (personne en insertion/entreprise/Clubhouse) permet d'optimiser l'insertion et/ou le maintien dans l'emploi de personnes concernées. A cet égard, l'association construit des collaborations sur-mesure au plus proche des besoins et du contexte de chaque employeur en replaçant la personne au cœur du dispositif. Dans cette dynamique, le Clubhouse organise régulièrement, d'une part, des actions de sensibilisation et de formation, et d'autre part, des ateliers d'échanges sur les bonnes et mauvaises pratiques inter-entreprises. A ce jour, l'association recherche de nouveaux alliés pour élargir le cercle de ces 15 premiers partenaires.

#### **Le modèle Clubhouse :**

Né à New York en 1948, le modèle clubhouse est un **lieu d'activités de jour non médicalisé**, créé pour et avec des personnes fragilisées par les effets de troubles psychiques, dans le but de faciliter leur **socialisation** et leur **insertion professionnelle**. La philosophie d'un clubhouse s'appuie sur les **besoins** et **souhaits** de ses membres et non sur leurs faiblesses. Elle est fondée sur la conviction que le potentiel inexploité de chacun peut être développé **collectivement** dans une ambiance de compréhension, de participation et de partage amical. Il existe près de **350 clubhouses dans 30 pays** (de l'Italie au Népal en passant par l'Ouganda et les Etats-Unis) avec partout des résultats probants en terme de qualité de vie et d'insertion.

Le Clubhouse Paris est le premier et unique clubhouse français, avec comme objectif de le dupliquer dans d'autres villes de province dès que possible compte tenu de l'ampleur des besoins au niveau national.

Pour plus d'informations : [www.clubhousefrance.org](http://www.clubhousefrance.org)

#### **Contacts Presse :**

Marie-Laure Laville, [marie-laure.laville@lewispr.com](mailto:marie-laure.laville@lewispr.com) - T +33 1 55 31 98 03  
Nicolas Lefèvre, [nicolas.lefevre@lewispr.com](mailto:nicolas.lefevre@lewispr.com) - T +33 1 55 31 75 62